



SYNDICAT CGT

DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

de La Ville de La Rochelle, de La C.D.A. et du C.C.A.S.

C.G.T.

Monsieur Jean-François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle
Président du CCAS de La Rochelle
Président de la CDA de La Rochelle

HOTEL DE VILLE
LA ROCHELLE

La Rochelle, le 26 novembre 2018

Réf. : 95/18

Objet : **préavis de grève**

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,

Des salariés actifs et retraités, des citoyens expriment une colère légitime pour avoir les moyens de vivre dignement, pour plus de justice sociale. Cette colère, la CGT la comprend et la porte au quotidien depuis plusieurs mois et au travers de nombreuses journées d'action et de grèves.

Alors que la France est en 2017 le 5e pays producteur de richesses dans le monde, le chômage, le travail précaire s'accroissent et plongent dans le désarroi de plus en plus de familles, de citoyens. La préoccupation d'une part grandissante de la population est de boucler les fins de mois. Ça ne peut plus durer. Une société qui n'offre pas de perspectives à ceux qui produisent les richesses par leur travail, ni à la jeunesse pas plus qu'aux retraités, est une société sans avenir.

Le gouvernement joue avec le feu en banalisant les revendications, en ignorant les organisations syndicales. Pire, le président de la république, ses ministres sont régulièrement méprisants vis-à-vis des citoyens au travers de « petites phrases ». Cette politique lui revient en boomerang en plein visage. La responsabilité du gouvernement est énorme. Le surnom de président des riches est bien justifié. À force de tirer sur la ficelle, les premiers de cordée seront bien seuls au sommet.

Il y a donc urgence à répondre aux attentes sociales comme :

- l'augmentation du SMIC à 1800 euros avec répercussion sur l'ensemble des grilles de salaires mais aussi des pensions et des minima sociaux ;
- la prise en charge des transports par les employeurs ;
- une TVA à 5,5% pour les produits de première nécessité, notamment le gaz et l'électricité ;
- une fiscalité juste, tenant compte des revenus, avec en premier lieu le rétablissement de l'impôt sur la fortune.

Ces revendications sont urgentes et légitimes.

Le gouvernement instrumentalise les enjeux environnementaux, alors que rien ne se fera si on ne prend pas en compte le lien unissant cause sociale et cause écologique. Nous refusons cette nouvelle division orchestrée par l'Élysée entre les citoyens qui seraient responsables en matière environnementale et les autres. Nous refusons de mêler nos voix avec ceux, comme le Patronat, qui font volontairement l'amalgame entre taxes et cotisations sociales.

Adresse : 2 bis rue des Dames, 17000 La Rochelle - Tél : 05 46 51 51 80 (ou poste 5180-5950) - Fax : 05 46 51 50 85
Courriel : syndicatlr.cgt@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.cgt-fptlarochelle.fr>.

Dans cette période de clair-obscur où peuvent surgir les monstres, la CGT appelle les citoyens à ne pas laisser dévier leur colère par ceux distillant des idées xénophobes, racistes, homophobes. C'est bien tous ensemble que nous pourrons infléchir la politique du Président des riches. Par ses initiatives, sa volonté de rassemblement et d'unité, la CGT est au service des salariés, des citoyens pour un monde de progrès et de Justice sociale. Elle prendra toutes les initiatives dans la période pour permettre à ceux qui luttent de s'organiser afin de gagner sur leurs justes revendications.

Par conséquent Le syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle, dépose un **préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de nos trois collectivités du 1er au 15 décembre 2018 Inclus.**

Nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions adaptées, et vous prions de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, à l'expression de notre sincère considération.

La secrétaire générale du syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle
Carine DUFOURG



Copies : M. HELARY, Adjoint au Personnel de la Ville et de la CDA
Mme GARNIER, Vice-Présidente du CCAS
Mme BOUT
Mme PELEAU-LABIGNE
M. DION
M. SEDILLEAU
Mme EVELLIN